



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1^{er}-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par Society of Catholic Medical Missionaries, Sisters of Charity Federation, Institute of the Blessed Virgin Mary – Loreto Generalate, Company of the Daughters of Charity of St. Vincent de Paul et Casa Generalizia della Società del Sacro Cuore, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Introduction

Nous nous félicitons que la 55^e Session de la Commission du développement social ait pour thème prioritaire les stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous. Pour la plupart des gouvernements comme pour l'Organisation des Nations Unies, l'élimination de la pauvreté est une priorité depuis de nombreuses années. Elle reste cependant le plus grand défi de notre époque. Aujourd'hui, 10,7 % de la population mondiale vit dans la pauvreté et une personne sur dix vit avec moins de 1,90 dollar par jour. Selon l'Organisation internationale du Travail, 40 % des travailleurs ne gagnent pas assez pour maintenir leur famille au-dessus du seuil de pauvreté, fixé à 1,90 dollar par jour. La plupart des gouvernements ayant entamé le processus de mise en œuvre des objectifs de développement durable, il est important d'examiner les enseignements tirés du passé et d'élaborer de nouvelles stratégies. Les organisations de la société civile et les organisations confessionnelles sont extrêmement impliquées dans l'élimination de la pauvreté, usant de différents outils et bénéficiant parfois, mais pas souvent, de l'appui de leurs gouvernements. « Le monde ne manque pas de ressources pour éradiquer la pauvreté, seules les bonnes priorités lui font défaut » (Juan Somavia, Directeur général de l'OIT). Nous voudrions présenter certaines de nos expériences et fournir des recommandations pour la poursuite de ce programme.

Créer des coalitions entre les organisations non gouvernementales et confessionnelles locales afin de contribuer à l'action des pouvoirs publics

Dans le système économique mondial actuel, les personnes vivant dans la pauvreté, mais également celles qui travaillent à leurs côtés (à savoir, les ONG et les organisations confessionnelles), sont exclues du processus d'élaboration des politiques. Qu'il soit question de politique, de religion, ou du rôle dévolu à chacun des deux sexes, une approche consistant en un ferme cloisonnement des services implique bien souvent une exclusion des pauvres (et en particulier des femmes) du processus de prise de décisions et les empêche d'accéder aux informations qui circulent dans les sphères publique et privée. Nous faisons appel à la sagesse collective en impliquant différents acteurs, non seulement pour nous attaquer aux catégories culturelles, socio-économiques et politiques qui marginalisent les pauvres, mais également pour proposer une « économie de la vie » globale dans l'intérêt de tous, et surtout de ceux qui en ont le plus besoin.

Impliquer les pauvres dans la transformation de leur propre vie

L'un des défauts des processus d'élimination de la pauvreté est la pensée de type « nous savons ce qui est bon pour vous » (gouvernements et donateurs). Peu d'efforts sont fournis afin d'inviter les personnes qui vivent dans la pauvreté à participer pleinement aux actions visant à éliminer la pauvreté. Il est nécessaire de permettre aux personnes vivant dans la pauvreté de créer leurs propres richesses et de contribuer ainsi à l'élimination de la pauvreté. La pauvreté n'est pas un problème individuel; c'est un problème systémique et de société qui touche le monde entier. En s'appuyant sur les points forts, le potentiel et les ressources humaines, sociales, physiques, naturelles, économiques et politiques des personnes concernées, une approche du développement fondée sur les capitaux générera des débouchés économiques. Nous savons d'expérience que grâce à la mise en place d'un système

qui repose sur l'ensemble des ressources d'une communauté, les membres de cette communauté peuvent sortir de la pauvreté et faire ainsi un premier pas vers la promotion de modèles coopératifs de propriété collective. Il est essentiel de démarginaliser les personnes vivant dans la pauvreté afin de les aider à organiser et à gérer leurs ressources.

Assurer la protection sociale des exploitants agricoles pour éliminer la pauvreté

Dans les pays en développement, la plupart des ménages pauvres des zones rurales dépendent de l'agriculture pour assurer leur subsistance. Trois quarts des 767 millions de personnes qui vivent dans la pauvreté sont des agriculteurs. À cause de leur lieu de résidence, ces exploitants n'ont accès à aucun intrant ou produit agricole. Ils ne peuvent en outre contracter aucun crédit et ne disposent d'aucune route pour transporter leurs produits et les mettre sur le marché. Leur extrême pauvreté et la malnutrition, les maladies et le manque d'éducation qui en découlent limitent leur capacité à améliorer la productivité agricole. L'augmentation des revenus agricoles est une mesure importante dans le cadre de l'élimination de la pauvreté; l'accroissement de la productivité des petits exploitants agricoles profitera aux populations les plus pauvres.

La protection sociale, sous forme d'assistance sociale et d'interventions en faveur des agriculteurs, peut réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Si de telles mesures stimulent les activités économiques, elles améliorent également la nutrition, la santé et l'éducation; autant de facteurs, qui, ensemble, influenceront fortement la productivité, l'aptitude à l'emploi et le bien-être général. Les programmes de protection sociale luttant contre les inégalités entre les sexes aident les femmes à exercer plus de contrôle sur leur revenu et améliorent la protection maternelle et infantile. De nombreux pays en développement sont parvenus à mettre en œuvre des régimes de protection sociale. Si tous les pays adoptaient cette stratégie, il deviendrait possible de veiller à ce que « personne ne soit laissé pour compte ». Grâce à un engagement et un cadre nationaux reposant sur des crédits budgétaires et des plans de mise en œuvre à l'échelle locale qui prévoient un renforcement des capacités, les personnes pauvres pourront transformer leurs stratégies de subsistance.

Gestion améliorée des ressources en eau et en sols

Ces mesures contribueront à la réduction de la pauvreté parmi les agriculteurs. L'accès à des systèmes d'irrigation permet aux agriculteurs d'être moins tributaires des conditions météorologiques et les aide à diversifier leurs moyens de subsistance et à faciliter l'accroissement de leurs revenus. Il faut empêcher les grandes entreprises des secteurs de l'agriculture, des biocarburants et du bois de continuer à accaparer l'eau et les sols. Les petits exploitants agricoles sont déplacés pour céder la place à une agriculture toujours plus industrialisée, qui se développe aux dépens des droits et des besoins de la population.

Coût élevé des semences, pesticides et introduction d'organismes génétiquement modifiés

Dans certaines régions du monde, les agriculteurs marginaux dont les cultures marchandes dépendent de pluies saisonnières ont contracté des dettes considérables en achetant des semences génétiquement modifiées et des pesticides. Aucun filet de sécurité n'a été mis en place pour protéger ces agriculteurs et, dans certaines

régions, les mauvaises récoltes ont causé une vague de suicides. La vie des agriculteurs du monde entier dépend de quelques grandes entreprises qui ont breveté les semences afin de s'octroyer le monopole du secteur. Dans le monde rural, les semences sont une source de vie. Or, les exploitants agricoles se voient refuser le droit de conserver des semences pour les utiliser ultérieurement.

Les changements climatiques et leur incidence sur l'agriculture

Le climat incertain, l'accélération du changement climatique et le manque de régimes d'assurance financièrement abordables ont des retombées négatives sur les exploitants qui pratiquent l'agriculture de subsistance. Différents facteurs tels que les longues périodes de sécheresse, les inondations ou encore la désertification affectent la productivité et la qualité des cultures ainsi que la sécurité alimentaire en général, rendant les petits agriculteurs extrêmement vulnérables. Les émissions de gaz à effet de serre provoquées par les changements climatiques affectent également les cultures. Même si, dans ce domaine, beaucoup de questions restent sans réponse, les agriculteurs doivent être prêts à adapter leurs méthodes de production agricole et les gouvernements doivent prendre des mesures afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Si tel n'est pas le cas, les agriculteurs ruraux seront contraints de devenir des réfugiés climatiques et seront déplacés, soit au sein de leur pays, soit vers l'étranger.

L'accès à la terre est une composante importante du bien-être économique

De nombreux ménages ruraux qui pratiquent l'agriculture de subsistance ne possèdent pas de terres et louent ou sous-louent celles qu'ils exploitent. D'après la Banque mondiale, « garantir aux pauvres l'accès à la propriété foncière favorise la réduction de la pauvreté », puisque jouir de droits fonciers leur permet d'accroître leur richesse. L'État doit garantir la sécurité d'occupation et empêcher toute augmentation des coûts de transaction afin de rendre les droits fonciers accessibles. Une reconnaissance officielle, par l'État, de la propriété des personnes vivant dans la pauvreté conférerait aux biens de ces derniers bien plus de valeur que les aides extérieures. Il est également essentiel de permettre aux femmes d'accéder au droit à la terre, que ce soit à titre individuel ou en tant que copropriétaire. Des recherches ont démontré que la participation des femmes à la vie économique rend celles-ci moins vulnérables et a une influence positive sur les habitudes des ménages en termes de dépenses.

Nous recommandons que les États Membres :

Associent les organisations non gouvernementales, les organisations confessionnelles ainsi que d'autres acteurs à l'action des pouvoirs publics relative à l'élimination de la pauvreté;

Adoptent une approche du développement fondée sur les capitaux afin de garantir la pleine participation des personnes vivant dans la pauvreté;

Fournissent une protection sociale aux exploitants agricoles pour améliorer la productivité et augmenter la qualité de vie;

Améliorent la gestion des ressources en eau et des sols;

Éliminent les pratiques monopolistiques des multinationales du secteur des semences;

Assurent les exploitants agricoles contre les mauvaises récoltes liées aux changements climatiques;

Favorisent l'accès des femmes et des ménages des zones rurales à la terre.
